



# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

## **au 30 juin 2016**

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance inscrite au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 896



[Ca-tourainepoitou.fr](http://Ca-tourainepoitou.fr)

<b>Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou</b>	<b>3</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>4</b>
<b>1. Contexte économique</b>	<b>4</b>
<b>2. Faits marquants d'activité</b>	<b>5</b>
a. Activité	5
b. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période	6
<b>3. L'activité commerciale à fin juin 2016</b>	<b>7</b>
a. Collecte	7
b. Crédits	7
<b>4. Les résultats financiers sociaux et consolidés</b>	<b>8</b>
a. Résultats (comptes sociaux)	8
b. Bilan (comptes sociaux)	10
c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés	12
<b>5. Ratios prudentiels</b>	<b>13</b>
a. Le ratio de solvabilité européen	13
b. Le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio)	14
<b>6. Le dispositif de contrôle interne</b>	<b>14</b>
a. Le contrôle permanent	14
b. Le contrôle périodique	15
<b>7. Les facteurs de risque</b>	<b>15</b>
a. Le risque de crédit et de contrepartie	15
b. Le risque de contrepartie sur titres et dérivés	19
c. Le risque de marché	20
d. Le risque de taux	23
e. Le risque de liquidité et de financement	24
f. Les risques opérationnels	26
g. Le risque de non-conformité	28
h. Le risque juridique	28
<b>8. Les certificats coopératifs d'investissement (CCI)</b>	<b>28</b>
a. L'évolution du nombre de titres	28
b. La valeur boursière	28
c. Le rendement du titre	29
d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou	29
<b>9. Les perspectives</b>	<b>29</b>
<b>Comptes consolidés intermédiaires résumés</b>	<b>30</b>
<b>1. Compte de résultat</b>	<b>30</b>
<b>2. Résultat net et autres éléments du résultat global</b>	<b>31</b>
<b>3. Bilan actif</b>	<b>32</b>
<b>4. Bilan passif</b>	<b>33</b>
<b>5. Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>34</b>
<b>6. Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>35</b>
<b>7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées</b>	<b>35</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier au 30 juin 2016</b>	<b>40</b>

## Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

---

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article cadre des dispositions de l'article 222-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Philippe Chatain, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

Je, soussigné Philippe CHATAIN, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou,

atteste, qu'à ma connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Poitiers, le 1<sup>er</sup> août 2016

Philippe CHATAIN,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Chatain', written over a faint circular stamp.

Directeur Général.

### 1. Contexte économique

#### La reprise se confirme dans un climat d'incertitude

Les développements conjoncturels récents confirment un scénario de reprise graduelle de l'économie française, même si celle-ci est un peu moins dynamique que la moyenne européenne. Au 1<sup>er</sup> trimestre de 2016 le rythme de croissance a surpris favorablement le consensus (+0,6 % t/t). Au-delà, la croissance continuerait d'accélérer sur un rythme plus modéré en 2016 (autour de 0,3 % t/t). Au global, après 1,2 % de croissance en 2015, on attend 1,5 % en 2016 et 1,4 % en 2017, ce qui se justifierait par la bonne tenue de la consommation privée et un redémarrage progressif de l'investissement. A l'inverse, la contribution du commerce extérieur serait négative en 2016, puis neutre en 2017. En dépit d'une conjoncture mondiale morose, la croissance en France continuerait de s'améliorer, cette reprise restant toutefois dépendante d'une conjonction de facteurs externes.

En effet, l'environnement global reste propice à l'économie française. L'évolution des données de marché demeure plutôt bien orientée. Si le taux de change effectif de l'euro est résilient au cours du trimestre écoulé, il continuerait de se déprécier en lien avec la politique monétaire accommodante de la BCE en 2016 et 2017 (euro/dollar à 1,10 fin 2017). Les conditions de financement des agents demeurent très favorables avec des taux court proches de zéro et un taux long OAT dix ans qui demeure en dessous de 1 %. Enfin, le prix du baril ne remonterait que très graduellement (70 dollars fin 2017).

Toutefois, les incertitudes ne manquent pas. Sur le plan interne l'incertitude principale réside dans l'ampleur du redémarrage du cycle d'investissement, une incertitude renforcée notamment par le Brexit. Sur le plan externe, elle a trait au faible dynamisme de la demande adressée à la France alors qu'un certain nombre de grands pays émergents présentent des perspectives de croissance dégradées (Russie, Brésil, pays producteurs de pétrole et Chine). En outre, des contraintes structurelles continuent de peser sur la croissance (déficit de compétitivité, confiance dégradée, poursuite de l'ajustement budgétaire).

Par rapport à 2015, on attend un rééquilibrage de la demande interne avec une contribution plus favorable de l'investissement. L'amplitude de la reprise de l'investissement des entreprises reste cependant incertaine. Les mesures de politique économiques telles la baisse des charges mise en place (CICE, Pacte de responsabilité) ont un impact favorable, même si un risque de dilution ne peut être exclu. On observe ainsi un net redressement des profits non distribués en 2015 mais le redémarrage de l'investissement reste modéré et l'utilisation de cette « bouffée d'oxygène » par les entreprises reste également incertaine. Elles pourraient par exemple faire le choix d'orienter les gains de ces mesures vers les salaires ou le désendettement. Enfin, les capacités de production restent sous utilisées et le climat d'incertitude tend à renforcer l'attentisme. Lors des trimestres récents, on constate toutefois une reprise de l'investissement des entreprises, qui s'accentuerait progressivement sur l'horizon de notre prévision. En particulier, la mesure de suramortissement de l'investissement manufacturier (valable jusqu'en avril 2017) suscite un effet d'aubaine. Par ailleurs, l'investissement des ménages a continué de se détériorer en 2015 pour la quatrième année consécutive. Cependant, en 2016, il redémarrerait peu à peu en lien avec le redressement des ventes de logements neufs. Le marché immobilier dans son ensemble (neuf et ancien) a connu un rebond en 2015 et restera assez soutenu en

2016, grâce aux mesures de soutien au logement neuf et au très bas niveau des taux de crédit.

La consommation privée resterait le principal moteur de la croissance. Cette dynamique se justifie principalement par un contexte marqué par des gains de pouvoir d'achat assez élevés eu égard à une lente remontée du prix du pétrole qui implique une faible inflation (+0,2 % en 2016 et +0,8 % en 2017). Le pouvoir d'achat du revenu disponible progresserait assez nettement (+1,9 % en 2016, puis +1,1 % en 2017, après 1,6 % en 2015). Notre scénario intègre aussi une modeste baisse du taux de chômage (9,8 % en 2016 après 10,0 % en 2015) en lien avec une croissance modérée et diverses mesures mises en place (Plan d'urgence pour l'emploi de janvier 2016). On peut aussi noter l'effet favorable sur la consommation des baisses d'impôts pour les ménages modestes prévues dans le cadre du Pacte de solidarité. A l'inverse, plusieurs déterminants pèsent sur la consommation : un niveau de confiance des ménages dégradé, des augmentations de salaire modestes et la poursuite du processus d'ajustement budgétaire (freinage des dépenses, notamment des prestations sociales). Dans ce contexte le taux d'épargne baisserait peu.

Après avoir contribué négativement à la croissance en 2014 et en 2015, la contribution du commerce extérieur resterait négative en 2016, puis serait neutre en 2017. Le contexte de change reste favorable et soutient les exportations françaises, toutefois « l'effet euro » serait moins significatif qu'en 2015. Par ailleurs, la croissance mondiale freinerait en 2016, (+2,9 % en 2016, après +3,0 % en 2015) avant d'accélérer légèrement en 2017 avec +3,3 %. Par ailleurs, le déficit structurel de compétitivité de l'économie française (coût et hors coût) continue de constituer un frein, même si on peut noter une amélioration sur la période récente dont témoigne notamment la stabilisation des parts de marché françaises à l'exportation au sein de la zone euro. Du côté des importations, le redressement graduel de la demande interne entraînerait une augmentation des importations en 2016 et 2017 qui tendraient à contrebalancer la progression des exportations.

La croissance française confirmerait l'éclaircie de 2015. En 2016 et 2017 on retient une légère amélioration avec 1,5 % de croissance, puis 1,4 %, après +1,2 % en 2015. A noter que le Brexit contribue à renforcer l'attentisme des agents, ce qui limite les perspectives de l'investissement. Le coût pour la croissance en France serait toutefois modéré et étalé dans le temps, de l'ordre de 0,1-0,2 % sur la période 2016-2017. A plus long terme les conséquences du Brexit sur le commerce extérieur et les mouvements de capitaux dépendront de la nature de l'accord entre l'UE et le Royaume-Uni.

## 2. Faits marquants d'activité

### a. Activité

Le 1<sup>er</sup> semestre a vu l'aboutissement de plusieurs projets portés par la Caisse Régionale Touraine Poitou.

Le nouveau Centre d'Affaires de Poitiers Touffenet a ouvert ses portes le 6 avril. Bâtiment symbole de notre ancrage sur le territoire, il est innovant par son concept moderne, sa polyvalence et son ouverture vers l'extérieur, pour répondre en un même lieu aux besoins financiers et patrimoniaux des clients particuliers, professionnels et entreprises sur une surface commerciale de 1.500 m<sup>2</sup>. Le grand chantier comprenant la construction du siège et du Centre d'Affaires est désormais achevé.

Le centre commercial de la Petite Madelaine a ouvert le 27 avril dernier à Chambray les Tours. Ce projet ambitieux a mobilisé le savoir-faire du pôle des professionnels de

l'immobilier tout en faisant l'objet d'une forte mobilisation au sein du groupe (participation de 3 autres Caisses Régionales du Crédit Agricole).

Développer et soutenir le territoire, ses initiatives, ses projets et ses entrepreneurs, est la vocation de la Caisse Régionale en cohérence avec le Plan à Moyen Terme TEAM 2018. C'est dans ce cadre que la French Tech Loire Valley (la structure destinée à soutenir les nouvelles entreprises du numérique de la région) a été inaugurée le 10 juin en présence du Directeur Général M. Philippe Chatain. La Caisse Régionale Touraine Poitou a par ailleurs mis en place un espace d'accueil dans ce nouveau lieu-totem où les entrepreneurs développent aujourd'hui les applications numériques de demain.

En plein développement du multicanal, l'application Flashmoncrédit, qui indique pour chaque client le montant de l'enveloppe de pré-attribution, a été enrichie pour prendre en compte la simulation de devis, les demandes de financement et la finalisation du dossier au choix avec l'agence multicanal ou l'agence de proximité.

#### b. Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou n'a pas réalisé d'opérations structurantes sur le 1er semestre 2016.

##### **Dividende SAS Rue La Boétie**

Au 30 juin 2016, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou a comptabilisé un acompte sur dividende SAS Rue La Boétie pour un montant de 20 233 milliers d'euros. Ce dividende a été payé en action sur le mois de juillet 2016.

##### **Simplification de la structure du Groupe Crédit Agricole**

Dans le cadre de la simplification de la structure du Groupe Crédit Agricole, un projet est en cours afin de procéder à un reclassement des Certificats Coopératifs d'Investissement (« CCI ») et des Certificats Coopératifs d'Associé (« CCA ») actuellement détenus par Crédit Agricole S.A dans une holding (« Sacam Mutualisation ») conjointement détenue par les Caisses régionales. Le rachat par « Sacam Mutualisation » de la majorité des CCI/CCA actuellement détenus par Crédit Agricole SA est estimé à un montant préliminaire de 18 milliards d'euros (valeur estimée au 31 décembre 2015, à ajuster en fonction de l'évolution des capitaux propres des Caisses régionales entre cette date et la date de réalisation de l'opération). Le financement de « Sacam Mutualisation » se fera via un apport en capital des Caisses régionales (souscription par chacune des Caisses régionales à une augmentation de capital lui permettant d'acquérir les CCI/CCA détenus par Crédit Agricole SA). Des prêts à moyen et long termes de Crédit Agricole SA pour un montant total d'environ 11 milliards d'euros au taux de 2,15% seront faits aux Caisses régionales pour financer une partie de l'augmentation de capital de « Sacam Mutualisation ».

Cette opération, qui fait l'objet d'une lettre d'intention signée par l'ensemble des parties prenantes mi-février, s'inscrit dans une optique de simplification de la structure du Groupe, d'accroissement de la mutualisation des résultats des Caisses régionales et permettra le maintien et le renforcement de la solidarité économique entre les Caisses régionales qui existe déjà aujourd'hui indirectement au travers de la participation de Crédit Agricole SA dans les Caisses régionales et de la garantie Switch CCI/CCA.

Cette opération est sans incidence sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2016 de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou. Sa réalisation prévue au troisième trimestre 2016 entraînera le débouclage de la garantie Switch pour sa composante couvrant les CCI/CCA et le remboursement du dépôt

auprès de Crédit Agricole SA relatif à cette garantie (5 milliards d'euros pour l'ensemble des Caisses régionales et 122 millions d'euros pour la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou)..

### 3. L'activité commerciale à fin juin 2016

(en m€)	30/06/2015	30/06/2016	Évolution
Encours de la collecte globale (yc actions et assurances titres)	12 926	13 051	+ 1.0 %
Encours bruts des prêts (en principal)	8 860	8 957	+ 0.6 %

#### a. Collecte

L'encours de la collecte globale s'établit à 13,1 md€, en hausse de 1,0 % sur un an, porté par la progression des encours de dépôts à vue et d'épargne logement.

Au 31 mai 2016, la part de marché bancaire s'élève à 33,0%, confirmant ainsi la place de leader de la Caisse Régionale sur l'Indre-et-Loire et la Vienne.

En structure, la situation de la collecte est la suivante :

- L'encours de collecte bilan évolue de +1,5% sur 1 an à 7,8 md€ :
  - Le compartiment des Ressources Monétaires, composé des dépôts à vue et des ressources monétaires rémunérées (DAT, CDN) s'élève à 3 md€, en hausse de +0,2 % sur l'année mobile. Cette dernière est portée par la croissance des encours de dépôts à vue qui s'affichent à 2,0 md€, soit +8,5 %). Sur la même période, les encours de ressources monétaires rémunérées se réduisent de -11,6 % à 1,1 md€ ;
  - La collecte sur Livrets stagne à 2,6 md€ (+0,2 %) dans un contexte de maintien du taux du livret A à 0,75%.
  - L'épargne logement est en progression de +6,6 % pour un encours de 2,0 md€ porté par l'évolution de l'encours des Plans d'Épargne Logement (PEL) à 1,8 md€, soit +7,7 % en année mobile, qui restent attractifs dans un contexte de taux bas ; la baisse de taux des PEL opérée en février 2016 a entraîné un engouement des particuliers souhaitant profiter de ce produit avant revue à la baisse des taux.
  - Les autres produits bancaires (PEP, comptes à terme et emprunts Crédit Agricole SA, ...) régressent de -7,7 % pour un encours de 0,2 md€.
- La collecte hors bilan, à 5,2 md€ est stable (0,2 %) :
  - Les produits d'assurance-vie sont en progression de +3,0 % avec un encours de 4,1 md€ ;
  - La décollecte sur les OPCVM & SCPI s'est poursuivie et atteint 0,4 md€, soit une diminution de - 13,0 % ;
  - Avec un encours de 0,4 md€, les obligations, emprunts tiers et TSR CASA sont en baisse de -2,3 % ;
  - Le compartiment Actions recule de – 11,3% par un effet de valorisation des marchés et atteint 0,3 md€.

#### b. Crédits

L'encours de crédits s'élève à 8,9 md€, en hausse de 0,6% par rapport à juin 2015. Ce sont plus de 800 m€ de crédits qui ont été décaissés sur le 1<sup>er</sup> semestre pour le financement de projets sur l'Indre-et-Loire et la Vienne.

Au 31 mai 2016, la Caisse Régionale détient 36,0 % de parts de marché crédits.

L'encours de crédits aux particuliers s'établit à 4,6 md€, en progression de +2,9 % sur l'année mobile. Les réalisations de crédits à l'habitat s'élèvent à 420 m€ pour une progression de +14,8 % sur l'année mobile dans un contexte de taux bas, tandis que la production de crédits à la consommation atteint 113 m€, en augmentation de +30,4 % par rapport à juin 2015.

Les réalisations de prêts aux entreprises, professionnels, agriculteurs et collectivités à fin juin atteignent 281 m€ (yc crédit-bail et syndicats), en progression de 21.5% par rapport à 2015, traduisant une reprise de l'investissement.

#### 4. Les résultats financiers sociaux et consolidés

##### a. Résultats (comptes sociaux)

Le compte de résultat social, présenté ci-dessous, intègre les soldes intermédiaires de gestion, tels qu'ils sont définis par la profession bancaire, selon une norme diffusée par l'Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFCEI). Elle est retenue afin de donner une vision plus analytique du compte de résultat. Certains postes sont présentés en compensant les produits et charges de même nature (charges générales d'exploitation et autres postes concourant au résultat net).

Résultat au 30 juin 2016 :

Libellé (en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2016	Variation
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	78 130	71 441	-8,6%
Produits nets de commissions	67 612	71 502	5,8%
Produits nets sur opérations financières	12 552	20 529	63,6%
Autres produits nets d'exploitation	-523	2 285	536,8%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>157 771</b>	<b>165 757</b>	<b>5,1%</b>
Frais de personnel	49 983	50 034	0,1%
Autres frais administratifs	29 821	32 271	8,2%
Dotations aux amortissements	3 444	4 616	34,0%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>74 523</b>	<b>78 837</b>	<b>5,8%</b>
Coût du risque	-14 327	-22 122	54,4%
Résultat net sur Actifs immobilisés	2 352	556	-76,4%
Dotations/reprises FRBG	-5 301	-1 035	-80,5%
Résultat exceptionnel			
Charge fiscale	-19 406	-18 038	-7,1%
<b>Résultat net</b>	<b>37 841</b>	<b>38 198</b>	<b>0,9%</b>



## Le Produit Net Bancaire

L'activité des établissements bancaires se mesure par le Produit Net Bancaire (PNB), différence entre les produits financiers et accessoires et les charges financières. Le PNB s'établit à 165,8 m€, en progression de 5,1 %.

- Les produits nets d'intérêts et revenus assimilés, principale composante du PNB avec 71 m€ en baisse de -8,6 %, comprennent les intérêts perçus sur les financements à la clientèle, les intérêts des placements monétaires et de fonds propres, déduction faite des charges associées, telles que les charges sur avances de Crédit Agricole S.A., les coûts de la collecte monétaire, et le résultat net de la macro-couverture des opérations de protection contre le risque de taux. Ce compartiment comprend également le revenu des titres à revenus variables, notamment des participations.

Pour préparer l'avenir et préserver la marge d'intermédiation future, 117 m€ d'avances globales ont été remboursées pour un taux moyen de 4,24%, générant 9,4 m€ d'indemnités payées sur remboursement anticipé. Parmi celles-ci, 49 m€ ont été remplacées par des avances similaires à un taux moyen de 0,81%.

Les indemnités perçues des remboursements anticipés sur prêts habitats restent stables à 3,6 m€ (+ 0,4 m€) et ceux malgré un contexte de baisse des taux généralisée depuis le début d'année.

A noter par ailleurs que la provision épargne logement n'a pas été mouvementée au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Elle avait été dotée de 3,9 m€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

- Les produits nets de commission enregistrent la rémunération versée par Crédit Agricole SA pour le placement des produits d'épargne ainsi que celles relatives à la vente de produits et services à la clientèle.  
Ils s'établissent à 72 m€, en hausse de 5,8 %, portés principalement par une bonne activité sur l'Assurance des biens et personnes et sur l'Assurance Décès Invalidité Chômage.
- Les produits nets sur opérations financières comprennent les produits financiers issus des emplois de fonds propres en titres de placement.  
A fin juin 2016, ce poste atteint 20,5 m€ (+ 63,6 %) du fait principalement de la progression du dividende CASA à 20,2 m€ (+ 9,0 m€).
- Les autres produits nets d'exploitation enregistrent un résultat positif de 2,2 m€ du fait du classement dans ce poste des coupons relatifs à la titrisation auto-souscrite réalisée en 2015 pour près de 190 m€.

## Les charges générales d'exploitation

Au 30 juin 2016, les charges générales d'exploitation sont en augmentation à 86,9 m€ (+ 4,4 %), marquant la volonté de la Caisse régionale de se donner les moyens de développement au service du client.

Les charges de personnel se stabilisent à 50 m€ (+0,1 %). Les effectifs CDI (1 422 à fin juin 2016) sont en hausse, en anticipation de départs à la retraite. L'accord de rétribution globale entré en vigueur en 2016 permet de revaloriser les salaires de + 0,4 m€ (0,9 m€ en année pleine), progression compensée par la hausse des refacturations des coopérations (+ 1,2 m€).

Les autres frais de fonctionnement atteignent 32,3 m€, soit une hausse de +8,2 % dans une volonté d'investissement pour soutenir le développement de l'activité tant par les frais administratifs que par les frais de communication.

Les dotations aux amortissements atteignent 4,6 m€ et sont en hausse de +34 % résultant notamment de suramortissements impactant de façon non récurrente les comptes pour -1 m€, et de l'amortissement du Centre d'Affaires de Poitiers sur le 1<sup>er</sup> semestre.

Le Revenu Brut d'Exploitation qui en résulte s'établit à 78,8 m€, en progression de 5,8 %.

Le coefficient d'exploitation (part du PNB consommée par les charges générales d'exploitation) s'établit à 52,4 % au 30 juin 2016 contre 52,8 % au 30 juin 2015.

#### **Le coût du risque :**

La variation du coût du risque résulte des mouvements relatifs aux dépréciations sur clients douteux et litigieux, à la provision collective selon le modèle Bâle II, aux provisions sectorielles dites provisions filières.

Le coût du risque au 30 juin 2016 est en hausse et se décompose de la façon suivante :

- 13,6 m€ de dotations aux dépréciations et aux provisions sur du risque affecté au 1<sup>er</sup> semestre 2016, en hausse comparé au 1<sup>er</sup> semestre 2015.
- 8,5 m€ de dotations aux provisions collective et filière : 3,4 m€ de reprise de provision collective Bâle II et 11,9 m€ de dotation au titre des provisions Filière qui ont été renforcées notamment sur le secteur agricole.

Le poids des créances douteuses et litigieuses (CDL) est stable à 3,17%, pour un taux de couverture par les provisions de 65,5%. Après neutralisation de la titrisation auto-souscrite, le taux de CDL serait de 3,23%, en baisse 0,15% sur 1 an.

#### **Sous le résultat d'exploitation :**

Le résultat net sur actifs immobilisés ressort à 0,6 m€ au 30 juin 2016 (contre 2,4 m€ au 30 juin 2015), il intègre :

- 0,7 m€ de plus-values sur portefeuille d'investissement (contre 1,4 m€ au 30 juin 2015)
- une dotation de 0,2 m€ sur le portefeuille de titres de participation (contre une reprise de 0,9 m€ sur SACAM International au 30 juin 2015)

Après une dotation de 1,0 m€ au Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG), et l'imputation de l'impôt sur les sociétés pour 18,0 m€, le résultat net social ressort stable à 38,2 m€ (+0,9%).

#### **b. Bilan (comptes sociaux)**

Au 30 juin 2016, le bilan de la Caisse régionale progresse de 0,9% par rapport à fin 2015, pour s'élever à 11,2 md€.

#### **Structure de l'Actif :**

en milliards d'euros (md€)	31/12/2015	30/06/2016	Evol.
Crédits clients	8,6	8,6	0,3%
Trésorerie et Banques	1,0	0,9	-8,7%
Immobilisations et Titres	1,4	1,4	3,5%
Comptes Encaissements et Régularisation	0,2	0,3	55,2%
<b>TOTAL</b>	<b>11,1</b>	<b>11,2</b>	<b>0,9%</b>

Les principales évolutions du bilan actif au 30 juin 2016 sont :

- Les opérations avec la clientèle qui s'établissent à 8,6 md€ et représentent 76,4 % du total de l'actif. La production de nouveaux crédits s'élève à 815 m€, en hausse de 18,9 % par rapport au 30 juin 2015 ;
- Le poste "Trésorerie et Banques" correspond aux placements des excédents monétaires de la Caisse régionale, à vue et à terme, ainsi qu'aux encaisses détenues par les agences. A fin juin 2016, ce poste est en baisse de - 8,7 % pour un encours de 0,9 md€ du fait notamment d'une tombée d'échéance de 100 m€, partiellement compensée par de nouveaux dépôts éligibles permettant de renforcer le ratio LCR ;
- Le poste «Immobilisations et titres» se compose des immobilisations, des titres de participation et des placements de la Caisse Régionale. Il s'élève à 1,4 md€ soit + 48 m€ à fin juin 2016 dont +22 m€ de titres de participation (avances en compte courant SAS La Boétie), et +21 m€ d'acquisition de titres subordonnés dans le cadre de la gestion des excédents de fonds propres.
- Le compartiment "Comptes relatifs aux encaissements et régularisation" comprend les produits à recevoir, les comptes techniques d'encaissements et les débiteurs divers. Ce poste est en hausse de 114 m€ sous l'effet notamment des appels de marges par CACIB sur des crédits complexes.

Structure du Passif :

en milliards d'euros (md€)	31/12/2015	30/06/2016	Evol.
Opérations internes au Crédit Agricole	6,0	6,1	1,3%
Comptes créditeurs de la clientèle	3,1	3,1	-1,2%
Comptes de tiers et divers	0,2	0,2	5,3%
Provisions, FRBG et dettes subordonnées	0,4	0,4	4,4%
Capitaux propres	1,4	1,4	2,1%
<b>TOTAL</b>	<b>11,1</b>	<b>11,2</b>	<b>0,9%</b>

Les principales évolutions du bilan passif au 30 juin 2016 sont :

- Le poste "opérations internes au Crédit Agricole" qui se compose principalement des avances et emprunts accordés par Crédit Agricole SA et nécessaires au refinancement de l'encours des prêts :
  - o les "avances traditionnelles" représentent 50 % des prêts sur avances antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2005. L'encours de ces avances diminue au rythme de l'amortissement des crédits correspondants.
  - o Les "avances globales" peuvent être sollicitées auprès de Crédit Agricole S.A. depuis le 1er janvier 2005, à hauteur maximale de 50 % des nouvelles réalisations de crédits amortissables de 24 mois ou plus. L'encours est en baisse de 46 m€ sous l'effet d'un amortissement naturel et de remboursements anticipés à hauteur de 117 m€ (ayant généré le paiement de 9,4 m€ de soultes à Crédit Agricole SA) alors que des souscriptions ont été réalisées pour 49 m€.
  - o les "avances miroirs" représentent 50 % des ressources d'épargne collectées par la Caisse régionale et remontées à Crédit Agricole S.A. Ce poste progresse en même temps que la collecte bancaire clientèle.

- les emprunts en blanc sollicités auprès de Crédit Agricole S.A. connaissent une hausse liée à la souscription de 1 015 m€ partiellement compensée par des tombées d'échéance de 737 m€.
- Le poste "comptes créditeurs de la clientèle" comprend la collecte faite auprès de la clientèle en Dépôts à Vue et en Dépôts à Terme, elle atteint 3,1 md€.
- Les "comptes de tiers et divers" sont principalement constitués des charges à payer et des flux financiers à régler. Ce poste connaît une hausse mesurée de 5,3 % et s'élève à 230 m€ à fin juin 2016.
- Le poste "provisions, dettes subordonnées et FRBG" peut se détailler comme suit :
  - les provisions pour risques et charges atteignent 158,8 m€ (+ 8,6 %) : les provisions filières ont été renforcées de 11,9 m€ notamment sur le secteur agricole.
  - le montant des dettes subordonnées s'élève à 222,2 m€ et comprend les dépôts des Caisses Locales (BMTN et comptes courants bloqués).
  - le FRBG contribue à la solidité de la Caisse Régionale, il a été doté de 1 m€ pour s'établir à 50 m€ au 30 juin 2016.
- Les capitaux propres sont constitués du capital social pour 97 m€, des primes d'émissions pour 201 m€, des réserves pour 1 042 m€ et du résultat pour 38 m€. Ils sont en hausse de +2,1 %, à 1 379,1 m€.

#### c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés

En application de l'instruction n° 91-06 de la Commission Bancaire, le Crédit Agricole a décidé d'établir, à compter du 30 juin 1997, des comptes consolidés. Ainsi, depuis cette date, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou produit et publie des comptes consolidés qui intègrent les comptes de ses 64 Caisses Locales.

Le résultat consolidé est obtenu en consolidant le résultat de la Caisse Régionale avec ceux des Caisses locales affiliées et après les retraitements spécifiques liés aux normes IFRS et de consolidation.

L'essentiel des retraitements provient de :

- l'élimination des opérations réciproques,
- de la comptabilisation de la situation fiscale latente,
- du retraitement des crédits-baux
- et de la mise en œuvre des normes IAS.

#### Comparaison synthétique des comptes sociaux et consolidés :

RESULTAT (en k€)	Individuels 30/06/2016	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2016	30/06/2015	Consolidés/ Individuels	Consolidés 2016/2015
Produit Net Bancaire	165 757	169 374	164 202	2,2%	3,1%
Résultat Brut d'Exploitation	78 837	80 611	78 525	2,3%	2,7%
Coût du risque (dont FRBG en social)	-23 157	-22 209	- 14 328	-4,1%	55,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	556	-17	- 26	-103,1%	-34,6%
Charges Fiscales	-18 038	-13 300	-17 839	-26,3%	-25,4%
Résultat Net	38 198	45 085	46 332	18,0%	-2,7%

BILAN (en k€)	Individuels 30/06/2016	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2016	31/12/2015	Consolidés/ Individuels	Consolidés 2016/2015
TOTAL BILAN	11 239 620	11 306 385	11 184 529	0,6%	1,1%
CAPITAUX PROPRES	1 379 102	1 702 263	1 664 527	23,4%	2,3%

L'impact de la consolidation concerne principalement trois postes :

- les Capitaux Propres : +323,2 m€
- le Résultat : +6,9 m€ (dont +3,6 m€ de PNB)

Les incidences ci-dessus détaillées proviennent, pour l'essentiel :

- de l'intégration des comptes des Caisses locales :
- Capitaux Propres +277,3 m€,
- Résultat +1,9 m€,
- de l'élimination des écritures réciproques,
- de la comptabilisation de la situation fiscale latente,
- de la mise en œuvre des normes IFRS

Les principaux retraitements affectant les capitaux propres sont les suivants :

- Plus-values latentes sur actifs financiers disponibles à la vente (titres de portefeuille) +9,3 m€,
- Plus-values latentes sur actifs financiers disponibles à la vente (titres de participations) +9,1 m€,
- Elimination des titres intra groupe -55,8 m€,
- Réserves consolidées +96,8 m€,
- Résultat +6,9 m€.

Le passage du résultat social au résultat IFRS consolidé peut se détailler comme suit :

- Retraitements sur le portefeuille titres pour -2,8 m€, dont la variation de Juste Valeur des dérivés incorporés aux BMTN structurés pour -4,4 m€
- L'étalement des soultes payés à CASA sur les remboursements d'avances globales pour + 4,4 m€
- La constatation flat des taxes bancaires (IFRIC21) pour -1,8 m€
- L'annulation du FRBG pour +1,0 m€,
- Le retraitement d'impôts :
  - o des impôts différés « actifs », notamment sur les provisions de passif non déductibles pour + 5,1 m€
  - o le transfert en capitaux propres de l'impôt constaté en social sur les plus et moins-values latentes sur OPCVM pour - 0,6 m€.
- La contribution des CL au résultat pour + 1,3 m€

## 5. Ratios prudentiels

### a. Le ratio de solvabilité européen

Selon le règlement 91.05, les établissements de crédit doivent présenter un ratio de solvabilité supérieur à 8,6 %.

Au 30 juin 2016, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou satisfait à cette exigence avec un ratio (phasé) estimé à 18,1%. Ce ratio est établi conformément aux nouveaux textes concernant la surveillance prudentielle CRD IV.

b. Le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio)

Le ratio LCR se substitue à l'actuel Coefficient de liquidité, bien que ce dernier ait été suivi jusqu'au 30 septembre 2015. Il vise à contrôler que l'établissement dispose des réserves de liquidité de bonne qualité suffisantes pour couvrir les flux nets de trésorerie du mois suivant (flux de trésorerie sortants – flux de trésorerie entrants). Les établissements bancaires doivent respecter à fin décembre 2015, un ratio à 70 % puis converger vers un ratio à 100 % au 31 décembre 2018 en augmentant chaque année de 10 points le ratio imposé par la réglementation. Au 30 juin 2016, le ratio LCR de la Caisse régionale est bien au-delà des attentes réglementaires et s'établit à 90,5 %

## 6. Le dispositif de contrôle interne

Les principales missions assignées au dispositif de contrôle interne sont :

- application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- performance financière et protection contre les risques de pertes,
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques,
- conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- prévention et détection des fraudes et erreurs,
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le Comité de Contrôle Interne sous l'égide du Directeur Général assure le pilotage du dispositif, à travers la coordination des trois fonctions de contrôle, à savoir :

- le Contrôle Périodique (Audit-Inspection),
- le Contrôle Permanent,
- le Contrôle de la Conformité.

Le Comité de Contrôle Interne s'est réuni trois fois au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016 (2 février, 27 avril, 7 juin). Le Comité des risques du Conseil d'administration et le Conseil d'Administration ont été informés les 16 mars et 22 avril 2016 par le Responsable du Contrôle Permanent de l'activité et des résultats du contrôle interne.

La Caisse régionale de la Touraine et du Poitou a défini pour la première fois en 2015 une déclaration d'appétence au Risque qui a été discutée et validée par le Conseil d'administration du 23 octobre 2015 après examen et recommandation du Comité des risques, elle a été réactualisée au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Au 30 juin 2016, les indicateurs de la Caisse Régionale sont satisfaisants et se situent dans la zone d'appétence définie et n'ont pas atteint les seuils exprimant son niveau de tolérance.

a. Le contrôle permanent

Les contrôles permanents sont réalisés au sein des services / unités / directions / métiers, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents.

Le plan de contrôle est majoritairement décliné dans un seul outil (Scope) pour l'administration et le pilotage. Il permet notamment de:

- coordonner le dispositif avec celui des risques opérationnels notamment en capitalisant sur la cartographie des ROP
- améliorer la mise en œuvre des actions correctrices et de leur suivi

Le dispositif de contrôles permanents s'appuie sur un socle de contrôles opérationnels et de contrôles spécialisés effectués par des agents exclusivement dédiés. Les contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des services et des unités de chaque département. Ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique des Risques, des règles de délégation ainsi que sur la validation des opérations et leur correct dénouement ... Parallèlement, des unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse Régionale, sont regroupées sous l'autorité du Responsable de Contrôle Permanent et des Risques (RCPR). Un Responsable du Contrôle de la Conformité lui est également rattaché.

Ce plan est revu périodiquement et il évolue notamment avec les préconisations issues des audits réalisés par le Contrôle périodique, des modifications de processus et des organisations.

#### b. Le contrôle périodique

Les missions d'audit se déroulent dans le cadre d'un plan pluriannuel basé sur une cartographie des risques. Les investigations du premier semestre 2016 ont concerné aussi bien des Agences que des Services du siège de la Caisse Régionale. Le dispositif de suivi des préconisations émises par les missions s'appuie sur un outil informatique dédié.

## 7. Les facteurs de risque

#### a. Le risque de crédit et de contrepartie

*Le risque de crédit résulte de l'incertitude quant à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations et que celle-ci représente une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.*

La Caisse Régionale applique les exigences réglementaires du Comité de la Réglementation Bancaire, les règles internes du groupe Crédit Agricole, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

#### **Objectifs et politique**

Le Conseil d'Administration définit la politique de maîtrise du risque de crédit et les règles acceptables pour la Caisse Régionale Touraine Poitou. Le respect de la mise en œuvre de la Politique Crédit et du bon fonctionnement du dispositif d'octroi et de surveillance des risques crédits entre dans le périmètre de contrôle de la Caisse



Régionale. Un suivi spécifique est dédié au déploiement du dispositif Bâle II et au rapprochement comptable des applicatifs.

## Exposition au 30 juin 2016

3.1.a Exposition maximale au risque de crédit	06/2016	12/2015
	VREEL	VDEF
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	12,368	9,789
Instruments dérivés de couverture	8,866	12,152
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	683,427	654,965
Prêts et créances sur les établissements de crédit hors opérations internes	20,090	28,148
Prêts et créances sur la clientèle	8,818,149	8,779,711
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	212,130	227,752
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)	3,755,032	3,712,537
Engagements de financement donnés hors opérations internes	1,153,405	1,120,392
Engagements de garantie financière donnés hors opérations internes	188,749	203,233
Provisions - Engagements par signature	-1,276	-849
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1,340,879	1,322,776
<b>TOTAL Exposition nette</b>	<b>11,095,911</b>	<b>11,035,313</b>
Pour information		
Opérations internes au Crédit Agricole		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	545,142	611,692
Engagements de financement donnés	22,006	66,126
Engagements de garantie financière donnés	659,012	659,929
<b>Total opérations internes</b>	<b>1,226,160</b>	<b>1,337,747</b>

## Instances Gestionnaires

### Les comités des risques

Sous la responsabilité du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, ces comités sont composés des Directeurs de Marché, du Directeur des Engagements, du Directeur Financier, des chefs de service Financement, Contentieux, Contrôle Permanent et Audit.

Les Comités des risques examinent l'évolution des risques de la Caisse Régionale, prennent en charge la revue de portefeuille des dossiers risqués, avec éventuelle décision de passage en CDL et de provisionnement. Ils intègrent l'analyse des données Bale II : validation des entrées en défaut à dire d'expert, dégradations de cotation, notation des clients par les outils nationaux. Ils définissent aussi des évolutions de procédures nécessaires à une amélioration de la maîtrise des risques.

### Le recouvrement amiable

A partir de la connaissance d'un incident, les clients du réseau des Agences de proximité ou des Agences Entreprises sont pris en charge par le recouvrement amiable, à partir de délais prédéfinis.

	EAD	% EAD	EL	% EL	RWA	RWA/EAD en %
<b>RETAIL (Banque de Détail)</b>						
<u>Créances saines</u>	7 502 M€	96,94%	38 M€	17,62%	1 375 M€	18,32%
<u>Créances en défaut</u>	237 M€	3,06%	176 M€	82,38%		
<b>Total Retail</b>	<b>7 738 M€</b>		<b>214 M€</b>		<b>1 375 M€</b>	<b>17,76%</b>
<b>CORPORATE (Grande Clientèle)</b>						
<u>Créances saines</u>	2 131 M€	96,61%	17 M€	34,68%	1 436 M€	67,35%
<u>Créances en défaut</u>	75 M€	3,39%	32 M€	65,32%		
<b>Total Corporate</b>	<b>2 206 M€</b>		<b>48 M€</b>		<b>1 436 M€</b>	<b>65,06%</b>
<b>Total Bâle II</b>						
<u>Créances saines</u>	9 633 M€	96,87%	54 M€	20,77%	2 810 M€	29,17%
<u>Créances en défaut</u>	311 M€	3,13%	208 M€	79,23%	0 M€	
<b>Total Bâle2</b>	<b>9 945 M€</b>	<b>100,00%</b>	<b>262 M€</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 810 M€</b>	<b>28,26%</b>

Source Arcade en M€

EAD : Exposition au moment du défaut EL : Montant de la perte attendue(Expected Loss)



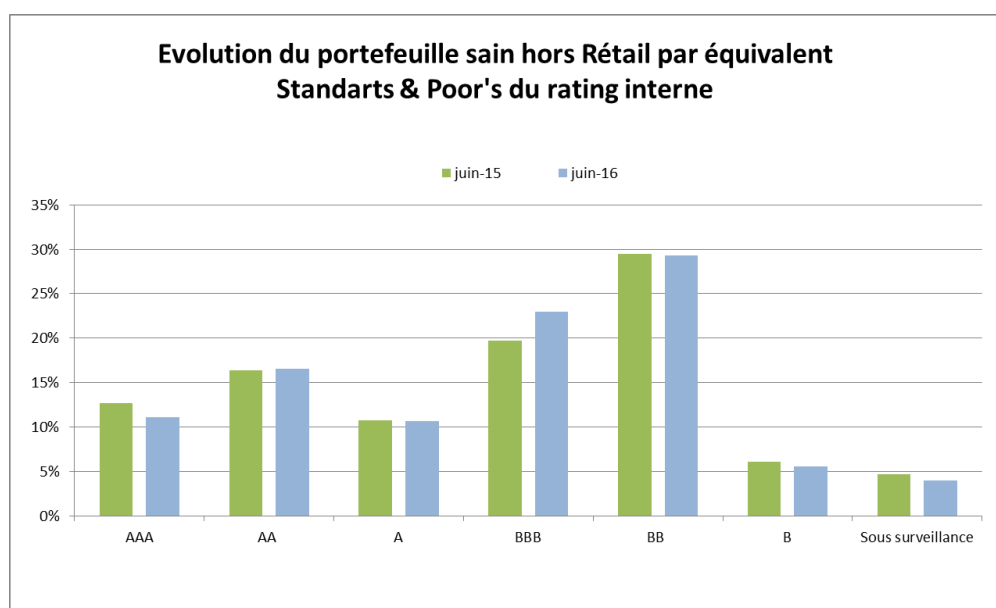
## Réduction du risque de crédit : garanties reçues et sûretés

Conformément au principe mise en œuvre par le groupe Crédit Agricole dans le cadre de la réglementation Bâle 2, la Caisse Régionale prend en compte les sûretés réelles ou personnelles en tant que technique de réduction du risque. La Caisse Régionale valorise ces garanties conformément aux règles en vigueur dans le groupe

## Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne couvre 99 % de l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques). Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après correspond aux engagements accordés à ses clients sains hors banque de détail.

La répartition du portefeuille par rating présentée en équivalent notation Standard & Poors est la suivante :



## Politique de dépréciation et couverture des risques

La constitution de provisions pour risque de contrepartie est déterminée sur la base d'un examen individuel des créances (provisions pour créances douteuses).

La Caisse Régionale se doit de constituer des provisions à hauteur des pertes probables relatives à des créances non dépréciées sur base individuelle.

Les différents types de provisions sont les suivants :

- Provisions individualisées portant sur des créances comptables identifiées comme douteuses,
- Provisions sur créances non douteuses (provisions sectorielles ou filières),
- Provisions collectives portant sur des créances sensibles, calculées à partir des modèles Bâle II ou portant sur des secteurs sensibles

	30/06/2016				Total
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives (2)	
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	702 485				702 485
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	565 232				565 232
Grandes entreprises	1 604 676	87 133	73 894	54 730	1 476 052
Clientèle de détail	6 771 133	196 531	120 489	48 907	6 601 737
<b>Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)</b>	<b>9 643 526</b>	<b>283 664</b>	<b>194 383</b>	<b>103 637</b>	<b>9 345 506</b>

(1) Dont encours restructurés pour 41 648 milliers d'euros

(2) Dont 57 344 milliers d'euros de provisions filières

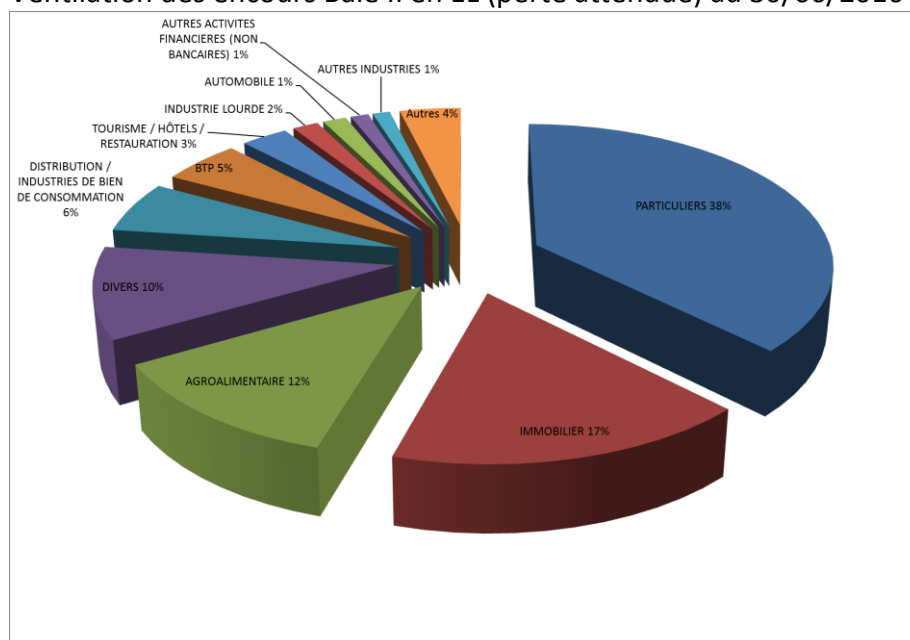
### Provisions sur créances non douteuses

(en M€)	31/12/2015	30/06/2016	Dotations 2016
Provisions collectives Bâle II	49,7	46,3	-3,4
Provisions Filières	45,4	57,3	11,9
Provisions de Passif	5,3	8,5	3,2
<b>Total</b>	<b>100,4</b>	<b>112,1</b>	<b>11,7</b>

La Caisse régionale possède 112,1 m€ de provisions sur des créances non douteuses, compte tenu des perspectives économiques difficiles. Ces provisions concernent certaines filières économiques spécifiques : LBO et FSA, l'élevage et les céréaliers en agriculture, les professionnels de l'immobilier, Artisans du BTP, le commerce de détail et une sélection sur des financements Habitats Générations 2006 à 2008 et 2011 à 2013, des financements Habitat sur le « Grand Poitiers » et les Foncières.

### Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Ventilation des encours Bâle II en EL (perte attendue) au 30/06/2016 :



### Coût du risque (approche consolidée)

Le coût du risque est en hausse sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Grâce à l'amélioration des outils de suivi, la Caisse régionale a affiné sa méthode de provisionnement d'anticipation des risques filières, par l'élargissement du périmètre des provisions filières.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>-54 390</b>	<b>-73 480</b>	<b>-43 989</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-53 071	-70 162	-43 385
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-508	-59	-604
Risques et charges	-811	-3 259	
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>32 369</b>	<b>49 729</b>	<b>33 905</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	32 162	49 029	33 543
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	80	56	56
Risques et charges	127	644	306
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et</b>	<b>-22 021</b>	<b>-23 751</b>	<b>-10 084</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-276	-638	-279
Récupérations sur prêts et créances amortis	555	617	354
Décotes sur crédits restructurés	-467	-235	-35
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes (1)			-4 284
Autres produits			
<b>Coût du risque</b>	<b>-22 209</b>	<b>-24 007</b>	<b>-14 328</b>

(1) Au 30 juin 2015, les 4 284 milliers sont relatifs à l'appel de la garantie globale (Switch), à payer à Crédit Agricole S.A. pour combler la baisse de la valeur de mise en équivalence globale des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA), ce dernier étant mis en équivalence pour les besoins prudentiels

#### b. Le risque de contrepartie sur titres et dérivés

*Le risque de contrepartie est le risque qu'une contrepartie soit dans l'impossibilité d'honorer une obligation envers la Caisse régionale. Il concerne l'ensemble des opérations hors Groupe Crédit Agricole sur titres et instruments financiers. Il est causé par la défaillance de l'émetteur (achats de titres) ou du cocontractant (opération de hors bilan) et pour les OPCVM par celle du dépositaire, du promoteur ou d'une signature du fonds.*

#### Objectifs et politique

Selon le support d'investissement (Titres obligataires, OPCVM...) le risque de contrepartie est d'intensité différente. De même l'intention de gestion et le classement comptable ont une influence sur ce risque de contrepartie et sa gestion.

#### OPCVM

Le Comité Financier valide les éventuelles souscriptions de nouveaux OPCVM selon les critères de contrepartie suivants :

- Limite sur note Casa des contreparties,
- Limite en volume d'OPCVM hors groupe (en valeur comptable des Titres de placement),

- Limite de contreparties sur l'allocation géographique des OPCVM actions (Europe, USA, Japon et Asie, autres).
- Ratio d'emprise
- Limite par Société de gestion Hors groupe

#### Autres Titres

Les limites sur les contreparties hors OPCVM sont définies en fonction des critères suivants :

- Limite générale en m€ :
  - Par émetteur
  - Par ligne
- Allocation par notation externe
- Concentration maximale sur un secteur d'activité
- Allocation GEOGRAPHIQUE des émetteurs en % de leur valeur comptable
- Titres hors groupe (valeur comptable du portefeuille de titres d'investissement)
- Limite de maturité

**Exposition au 30 juin 2016** : ventilation des contreparties (bancaire/corporate/souverain) en titres de placements et titres d'investissement hors groupe

ME	GROUPE CA	Autres BANQUES	CORPORATE	SOUVERAIN	Total
<b>Obligations &amp; BMTN</b>	<b>152,4</b>	<b>102,3</b>	<b>72,6</b>	<b>310,6</b>	<b>637,9</b>
France	152,4	81,3	69,6	246,6	549,9
Grèce	néant	néant			0,0
Irlande					0,0
Portugal					0,0
Italie					0,0
Espagne					0,0
<b>GB, D, NL, Suisse et USA</b>		21,0	3,0	64,0	88,0
<b>OPCVM</b>	<b>222,9</b>	<b>24,2</b>			<b>247,1</b>
<b>Capital Investissement</b>	<b>11,0</b>	<b>7,3</b>			<b>18,3</b>
<b>Placements en blanc à CASA</b>	<b>10,0</b>				<b>10,0</b>
<b>Total</b>	<b>396,3</b>	<b>126,5</b>	<b>79,9</b>	<b>310,6</b>	<b>913,3</b>

#### c. Le risque de marché

*Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.*

#### Exposition au 30 juin

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

Se distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres. La Caisse Régionale ne détient pas de Trading book et son Banking book est constitué de titres de participation, de titres d'investissement et de titres de placement.

Concernant les titres de participation, la juste valeur par fonds propres est de 517,3 m€, les plus-values latentes nettes s'élèvent à 9,1 m€ (valeur nette après impôt différé). La juste valeur par fonds propres sur les titres en portefeuille est de 725,0 m€, les plus-values latentes nettes s'élèvent à 9,3 m€ (valeur nette après impôt différé).

L'encadrement des risques de marchés de la Caisse Régionale repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarii de stress et les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques).

#### *La Value at Risk (VaR)*

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés. Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale, conformément aux standards du groupe, retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Auparavant, la méthodologie de calcul retenue était une VaR paramétrique (outil développé par Amundi). Néanmoins cet outil est devenu non opérationnel et la VaR est désormais suivi via RiskMétrics, dont les résultats fournis sont des résultats globaux hors produits.

#### **Exposition par facteur de risque avec l'outil d'Amundi**

<i>En m€</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Monétaire	-8,1	34,4
Monétaire dynamique	0	0
Obligations	491,1	460,1
Convertible	0,1	0
Actions (y compris FCPR)	45,4	48,0
Gestion alternative	0	0
Total du portefeuille de placement (juste valeur)	528,5	542,5
<b>VaR</b>	<b>9,9</b>	<b>10,9</b>

Montant de la VaR avec les nouvelles restitutions :

<b>En m€</b>	<b>31/05/2016</b>
Total du portefeuille de placement (juste valeur)	<b>542,3</b>
VaR du portefeuille hors BMTN (RiskMétric)	5,9
VaR sur BMTN (Thomson Reuters)	4,3
<b>Total VaR</b>	<b>10,2</b>

Le contrôle de la VaR est effectué mensuellement par le Middle-Office avec un décalage d'un mois compte tenu des délais d'obtention des données. Aucun dépassement n'a été constaté sur cette période.

#### *Le back testing VaR*

Le back testing VaR vise à comparer les pertes réelles éventuelles par rapport aux pertes théoriques calculées par la VaR selon une procédure adaptée à la fréquence de mesure (à minima mensuelle).

Toute perte supérieure au montant de la Var doit être analysée.

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Middle-Office. Aucun dépassement n'a été constaté sur cette période.

#### *Les stress scénarios*

Les calculs de stress ont évolué sur la période, en conformité avec les recommandations du groupe Crédit Agricole S.A., et s'appliquent sur les titres comptabilisés en AFS et en HTM. Le dispositif Groupe est basé sur des encadrements en stress basés sur deux scénarios :

- Stress Groupe 2015 : stress hypothétique élaboré à partir d'une dégradation marquée sur le souverain France qui se propage sur les autres limites souverains, corporate et bancaires, et en particulier sur les titres périphériques.
- Stress Adverse 1 an : il reprend, pour chaque facteur de risque (spread de crédit, taux d'intérêt et inflation), la plus grande variation sur un an observée sur un historique long (supérieur à 10 ans).

Les Caisses Régionales doivent donc se doter de nouvelles limites sur les Stress Groupe 2015 portefeuille AFS et HTM ainsi qu'un stress « historique 1 an » sur le portefeuille AFS.

#### Ancien Calcul de Stress

(en m€)	30/06/2015	31/12/2015
Perte potentielle (selon scénario stress)	51,1	52,7

#### Nouveaux calculs de stress

(en m€)		31/05/2016
Pertes potentielles selon le stress	Stress Groupe 2015 Portefeuille AFS (hors BMTN)	75,6
	Stress Historique 1 an Portefeuille AFS (hors BMTN)	83,6
	Stress sur Produits complexes	30,4
	Stress Groupe 2015 Portefeuille HTM	22,2

Ce contrôle des scénarios de stress est effectué mensuellement par le Middle-Office. Comme pour la VaR, il est réalisé avec un décalage d'un mois. Aucun dépassement relevant n'a été constaté sur cette période.

#### *Les indicateurs complémentaires*

La Caisse régionale gère également sur son portefeuille de titres comptabilisés en juste valeur un dispositif d'alerte pour encadrer le risque.

Les seuils d'alerte validés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Alerte de perte globale 1% maxi des fonds propres (soit 13,8 m€ en 2016).

- Alerte par facteur de risque :
  - o Perte maxi 0,5% des fonds propres (soit 6,9 m€ en 2016) sur les classes d'actifs obligataires et alternatifs ;
  - o Perte maxi 0,5% des fonds propres (soit 6,9 m€ en 2016) sur les classes d'actifs actions et diversifiés.

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Middle-Office. Aucune alerte n'a été déclenchée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

#### d. Le risque de taux

*L'analyse du risque de taux mesure l'impact sur le PNB de la Caisse régionale d'une variation de taux. Les Gaps mis en évidence par l'analyse résultent d'un déséquilibre quant à la nature de taux ou l'échéancier entre l'actif et le passif : Gap = Passifs TF – Actifs TF*

### Objectifs et politique

Le Risque de Taux est calculé mensuellement par le pôle de coopération Carcentre. Il est ensuite analysé par le service Gestion Financière de la Caisse régionale en concertation avec le pôle de coopération puis présenté en comité financier.

### Evolution de la gestion du risque de taux

- Révision du modèle des Livrets (à compter de l'arrêté de janvier 2016). CASA a validé le changement du modèle d'écoulement des livrets dans l'analyse du RTIG :
  - Allongement de 10 ans à 12 ans de la part taux fixe des CSL
  - Allongement de la part fondante de 2018 à 2022 du Livret A
  - Réduction de la part inflation dans les Livrets A
  - Prise en compte de la concentration

### Exposition au 30 juin 2016

- Le gap synthétique (taux fixe + Inflation) traduit un excédent de passifs taux fixe (risque à la baisse des taux) en année 1 à hauteur de 120 m€.
- Hormis une exposition à la baisse des taux en année 2021 et 2025, la Caisse Régionale est principalement exposée à la hausse des taux mais sur des montants relativement modérés
- La Caisse Régionale présente globalement une exposition à la hausse des taux qui respecte l'ensemble des limites et seuils d'alerte fixés (limites en Valeur Actuelle Nette et limite de concentration des Gaps).

Ce contrôle est effectué mensuellement par le Pôle de Coopération. Aucune limite relevant du Conseil d'Administration n'a été dépassée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

#### e. Le risque de liquidité et de financement

*Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements. Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois.*

#### **Objectifs et politique**

La politique de gestion de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès :

- de Crédit Agricole SA. La Caisse régionale a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA sous plusieurs formes : compte courant de trésorerie, emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), avances globales (dans la limite de 50% des prêts Moyen Long Terme).
- du marché interbancaire. La Caisse régionale rédige depuis 2010 un programme d'émission déposé auprès de la Banque de France lui donnant la possibilité de se refinancer sur le marché interbancaire en émettant des Titres Négociables à court terme ou moyen terme.

#### **Gestion du risque de liquidité**

Les normes du système de gestion et d'encadrement du risque de liquidité du Groupe Crédit Agricole sont définies dans une convention entre Crédit Agricole SA et chaque entité du groupe, qui définit les principes, règles et recommandations. Elles prévoient :

- Un encadrement du risque de liquidité court terme en rapport avec une capacité de résistance à 3 scénarios de crise (crise systémique, crise idiosyncratique c'est-à-dire spécifique à l'établissement et une crise globale). Cet encadrement s'exprime au travers d'une limite sur le volume du refinancement court terme et d'une limite sur sa structure en terme de durée minimale ;
- Un encadrement du risque de liquidité long terme avec une limite sur la concentration de l'échéancier du refinancement long terme
- Un encadrement des modalités de replacements auprès de Crédit Agricole SA ;
- Des principes d'organisation et de gouvernance.

La situation de liquidité de la Caisse Régionale a fait l'objet en 2016 de présentations mensuelles en Comité Financier.

#### *Suivi de la liquidité Court Terme*

##### Principe

Le calibrage de la limite Court Terme est défini de façon à permettre à chaque entité du groupe de résister à un environnement de liquidité très dégradé (stress-scénarios) sur une période allant jusqu'à une année. Cette résistance est mesurée en projetant sur l'horizon d'une année les sorties et les entrées ou réserves de « cash » prévues :



- la composante « entrée de cash » intègre principalement les actifs mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE), les actifs cessibles des portefeuilles titres et la part des refinancements qui sont considérés comme pouvant être renouvelés dans une situation de stress.
- la composante « sortie de cash » intègre principalement les refinancements de marché Court Terme et Moyen Long Terme arrivant à échéance dans l'année ainsi que les besoins de refinancements additionnels nécessaires à l'activité commerciale.

La limite globale de liquidité Court Terme est revue deux fois par an. Cette limite Court Terme correspond au montant maximum de refinancement devant être constaté en fin de mois « normal » en matière de saisonnalité de solde des dépôts à vue.

#### Contrainte sur les maturités des refinancements court terme

La structure du refinancement court terme ne doit pas être concentrée sur les échéances les plus courtes. Dans ce but le système d'encadrement de la liquidité impose une structure minimale sur l'utilisation de la limite Court Terme.

Le dépassement de la limite CT entraîne une alerte et une éventuelle facturation de liquidité au coût équivalent à celle du déficit moyen terme.

#### Suivi de la consommation CATP

La Caisse Régionale a mis en place un outil de prévision de la trésorerie au jour le jour. Il lui permet d'adapter le profil de son refinancement en fonction :

- des capacités de tirage sur son compte courant de trésorerie à Crédit Agricole SA,
- du profil de son endettement Court Terme,
- des prévisions de sa limite Court Terme.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, la Caisse Régionale a recherché à la fois à :

- sécuriser le respect des différents ratios réglementaires
- sécuriser le refinancement des années futures en se finançant à long terme à des taux actuellement bas.

<i>Fin de mois (en m€)</i>	juin- 2015	déc.- 2015	Janv. 2016	Févr. 2016	mars.- 2016	avril.- 2016	mai.- 2016	juin- 2016
<b>Limite CT</b> <i>(conditionnelle)</i>	<b>982</b>	<b>966</b>	<b>1063</b>	<b>1063</b>	<b>1063</b>	<b>1063</b>	<b>1063</b>	<b>1063</b>
<b>Consommation</b>	<b>693</b>	<b>617</b>	<b>653</b>	<b>757</b>	<b>731</b>	<b>835</b>	<b>848</b>	<b>867</b>
<b>% de Consommation</b>	71%	64%	61%	71%	69%	79%	80%	82%
<b>Disponible</b>	289	349	321	217	243	139	126	196

#### Suivi de la liquidité Moyen et Long Terme

La volonté de CAsa est d'ajuster le profil de refinancement moyen long terme de sorte à garantir durablement la couverture des besoins en liquidité Moyen Long Terme, avec prise en compte de la capacité d'accès au marché (risque de concentration) et de l'impact de variation des spreads (risque de prix ou de transformation).

## Maîtrise des concentrations d'échéances

Le risque de concentration d'échéances (risque d'illiquidité à Moyen Long Terme) est le risque de ne pas pouvoir lever sur les marchés le montant nécessaire au renouvellement des refinancements ou de lever à de mauvaises conditions. Il s'agit de maîtriser un risque d'illiquidité à moyen terme.

Compte tenu des besoins du Groupe et de ses capacités de refinancement sur le marché, le Groupe se refinance actuellement à 5 ans. Cette durée a été traduite en une limite de tombées de dettes à long et moyen terme à 3.6% des encours de crédits par an, soit 1.8% par semestre voire moins sur les périodes les plus stressées.

Au 30 juin 2016, la Caisse régionale respecte l'ensemble des limites de concentration.

Les contrôles liés au risque de liquidité sont effectués mensuellement par les équipes de la Gestion financière. Aucun dépassement sur les limites de liquidité et les limites en stress n'a été constaté au cours de ce premier semestre.

### f. Les risques opérationnels

*Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégiques et de réputation exclus.*

### Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- la gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la Direction Générale (via le volet risques opérationnels du Comité de Contrôle Interne), rôles des responsables des contrôles permanents et des risques (Crédit Agricole S.A. et entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des managers des risques opérationnels),
- l'identification et l'évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- la collecte des pertes opérationnelles et la remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- le calcul et l'allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité, à partir des scénarii majeurs
- la réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

Conformément à la réglementation Bâle II, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou a instauré un dispositif de maîtrise des risques opérationnels. L'organisation de

la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au RCPR (Responsable Contrôles Permanents et des Risques) de la Caisse Régionale. Il rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité trimestriel dont la présidence est assurée par la Direction Générale. Le comité des risques et l'organe délibérant sont informés semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des évènements marquants du dispositif.

### **Cartographie du Risque opérationnel**

La cartographie des risques opérationnels, au titre de l'exercice 2016, est prévue au deuxième semestre. Une attention toute particulière sera portée aux risques liés aux nouvelles technologies ou produits, aux activités mises en coopérations.

### **Collecte des incidents et conséquences financières**

Les principaux risques collectés portent sur le domaine des Moyens de paiement avec les fraudes monétiques et sur le domaine RH.

Les incidents d'un coût > 50 K€ (hors risque frontière crédit) doivent faire l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il s'agit d'incidents graves à remonter immédiatement via une fiche d'alerte :

- 3 incidents sensibles signalés au 1er semestre 2016 ont fait l'objet d'une fiche d'alerte CAsa – 2 par les Ressources Humaines, pour des montants provisoires de 156 k€ et 159 k€ et 1 par la Conformité pour un montant provisoire initial de 311 k€, dont 302 k€ récupérés,
- 1 incident remonté par le Contentieux (risque frontière crédit) d'un montant provisoire de 130k€.

Aucun incident risque opérationnel n'a dépassé le seuil de significativité, soit 0,5% des fonds propres.

### **Analyse des Scénarii majeurs**

Une nouvelle évaluation des scénarios majeurs vient d'être lancée. Le périmètre d'analyse et les 2 scénarios écartés et justifiés ont été remontés à Crédit Agricole SA le 2 juin 2016. Un scénario supplémentaire a été retenu cette année afin d'intégrer les risques opérationnels liés aux pratiques déloyales. Les 15 scénarii retenus pour notre Caisse Régionale feront l'objet d'une estimation chiffrée pour chacun d'eux et seront envoyés à CAsa pour le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Les valeurs obtenues jouent un rôle prépondérant dans le calcul de notre Exigence en Fonds Propres.

g. Le risque de non-conformité

*Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité, vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et à la prévention et lutte contre la fraude (externe et interne).*

La cartographie des risques qui permet de mesurer l'exposition et la couverture des risques de non-conformité et des risques de fraude a été complétée au 1<sup>er</sup> semestre 2016 des 3 items suivants : nouveaux produits et activités, conflit d'intérêts dysfonctionnements.

h. Le risque juridique

Le risque juridique est le risque de tout litige avec une contrepartie, résultant de toute imprécision, lacune ou insuffisance susceptible d'être imputable à l'entreprise au titre de ses opérations.

Dans le cadre des activités commerciale et financière de la Caisse Régionale, il n'existe, au 30 juin 2016, aucun fait exceptionnel ou litige non provisionné susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité ou le patrimoine de la Caisse Régionale Touraine Poitou.

## 8. Les certificats coopératifs d'investissement (CCI)

Le code ISIN du CCI est le suivant : FR0000045304

a. L'évolution du nombre de titres

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le capital de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est composé, entre autres, de 1 145 483 Certificats Coopératifs d'Investissement.

Le nombre de CCI à fin juin 2016 est toujours de 1 145 483 :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2016 n'a pas offert la possibilité à chaque titulaire de CCI d'opter pour le paiement du dividende en CCI.
- La Caisse Régionale n'a pas annulé de CCI au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

b. La valeur boursière

Après la hausse de 12,8 % enregistrée en 2015, le cours du CCI a enregistré au 1<sup>er</sup> semestre 2016 une baisse de 2,6 % pour s'établir à 75,60 euros à fin juin. Le volume annuel des transactions (de juillet 2015 à juin 2016) a été de 99 240 titres échangés. Sur le cours de clôture de 75,60 euros, la capitalisation boursière du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CCI, CCA et parts sociales compris) s'établit à 483 m€, soit 7,2 fois le résultat social 2015.

### c. Le rendement du titre

Au titre de l'exercice 2015, l'Assemblée Générale a validé le règlement d'un dividende de 3,20 euros. Cette rémunération assure aux CCI un rendement net de 4,1 % sur le cours au 31 décembre 2015. Le bénéfice net par titre est de 10,49 euros au lieu de 10,54 euros en 2014. La distribution du dividende a été réalisée le 14 avril 2016.

### d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou

L'Assemblée générale du 25 mars 2016 a validé la reconduction du programme de rachat sur ses propres CCI. Il est destiné à permettre à la Caisse Régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses CCI en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Caisse Régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- d'assurer l'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI
- de procéder à l'annulation des CCI acquis.

	OBJECTIF ANIMATION	OBJECTIF ANNULATION	Cumul
Nbre de CCI détenus au 31/12/2015	6 411	6 218	12 629
Nbre de CCI acquis en 2016	6 880	11 446	18 326
Cours moyen des titres acquis en 2016	84,68 €	86,16 €	85,60 €
Nbre de CCI vendus en 2016	7 261		7 261
Cours moyen des titres vendus en 2016	85,46 €		85,46 €
Nbre de CCI annulés en 2016		0	0
Nbre de CCI détenus au 30/06/2016	6 030	17 664	23 694
Cours moyen des titres détenus au 30/06/2016	83,70 €	84,64 €	84,40 €
Valeur comptable des CCI détenus au 30/06/2016	504 696,11 €	1 495 021,89 €	1 999 718,00 €
Pourcentage de détention au 30/06/2016	0,5%	1,5 %	2,1 %

## 9. Les perspectives

Avec une excellente performance en conquête sur le 1<sup>er</sup> semestre (11 200 nouveaux clients, dont 1 900 professionnels, soit une hausse de 11% comparée à juin 2015), les ambitions du plan à 3 ans de l'entreprise sont confirmées.

Les prévisions de l'année sont confortées par les résultats du 1<sup>er</sup> semestre, et les 870 administrateurs et 1 500 salariés resteront mobilisés pour les clients et sociétaires.

Dans les moments difficiles, mais aussi pour tous leurs projets, toutes les ressources seront exploitées : le réseau de 136 points de vente et la banque digitale qui se déploie avec l'application Ma Banque, utilisée par plus de 91 700 clients, ou la signature électronique (217 000 opérations réalisées depuis le début de l'année).

Avec son nouveau plan TEAM 2018, le Crédit Agricole continuera à faire la différence pour la Touraine et le Poitou.

## Comptes consolidés intermédiaires résumés

### 1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>30/06/2015</b>
Intérêts et produits assimilés	3.1	170 704	365 985	183 629
Intérêts et charges assimilées	3.1	-92 420	-196 823	-103 245
Commissions (produits)	3.2	81 305	153 510	78 207
Commissions (charges)	3.2	-9 896	-21 637	-10 595
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	-4 507	-141	553
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	23 384	17 391	16 182
Produits des autres activités	3.5	1 772	2 391	295
Charges des autres activités	3.5	-968	-3 203	-824
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>169 374</b>	<b>317 473</b>	<b>164 202</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	-84 179	-163 156	-82 264
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-4 584	-7 187	-3 413
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>80 611</b>	<b>147 130</b>	<b>78 525</b>
Coût du risque	3.8	-22 209	-24 007	-14 328
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>58 402</b>	<b>123 123</b>	<b>64 197</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-17	310	-26
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>58 385</b>	<b>123 433</b>	<b>64 171</b>
Impôts sur les bénéfices		-13 300	-37 718	-17 839
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
<b>RESULTAT NET</b>		<b>45 085</b>	<b>85 715</b>	<b>46 332</b>
Participations ne donnant pas le contrôle				
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>45 085</b>	<b>85 715</b>	<b>46 332</b>

## 2. Résultat net et autres éléments du résultat global

<i>Notes</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>30/06/2015</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>			
<b>Résultat net</b>	<b>45 085</b>	<b>85 715</b>	<b>46 332</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	-934	963
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>-934</b>	<b>963</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	322	-332
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>		<b>-612</b>	<b>631</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11		
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	3010	-1481
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11	82	10
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>3092</b>	<b>-1471</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres-recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	-750	1616
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11		
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>			
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>		<b>2342</b>	<b>145</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>1730</b>	<b>776</b>
<b>Résultat net et autres éléments du résultat global</b>		<b>46 815</b>	<b>86 491</b>
Dont part du Groupe		46 815	86 491
Dont participations ne donnant pas le contrôle			45 988

### 3. Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Caisse, banques centrales		44 522	51 788
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	12 368	9 789
Instruments dérivés de couverture		8 868	12 152
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	1 225 156	1 176 628
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	565 232	639 840
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4 - 5.5	8 780 274	8 736 532
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		35 477	27 768
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.4 - 5.5	212 130	227 752
Actifs d'impôts courants et différés		21 376	5 973
Comptes de régularisation et actifs divers		46 339	41 705
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		288 592	190 384
Participation aux bénéfices différée			
Participation dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.8		
Immobilisations corporelles	5.9	66 036	64 192
Immobilisations incorporelles	5.9	15	26
Ecarts d'acquisition			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>11 306 385</b>	<b>11 184 529</b>



#### 4. Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	22 517	15 255
Instruments dérivés de couverture		140 241	119 027
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	6 116 279	6 040 191
Dettes envers la clientèle	5.6	3 075 742	3 113 158
Dettes représentées par un titre	5.7		
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	412
Passifs d'impôts courants et différés		18 999	69
Comptes de régularisation et passifs divers		187 440	190 437
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.10	42 904	41 453
Dettes subordonnées	5.7		
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>9 604 122</b>	<b>9 520 002</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 702 263</b>	<b>1 664 527</b>
Capitaux propres - part du Groupe		1 702 263	1 664 527
Capital et réserves liées		500 490	497 839
Réserves consolidées		1 144 094	1 070 109
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		12 594	10 864
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés			
Résultat de l'exercice		45 085	85 715
Participations ne donnant pas le contrôle			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>11 306 385</b>	<b>11 184 529</b>

## 5. Tableau de variation des capitaux propres

	Part du Groupe							Résultat net	Capitaux propres consolidés
	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
(en milliers d'Euros)									
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2015</b>	<b>266 506</b>	<b>201 898</b>	<b>-730</b>	<b>1 083 569</b>	<b>14 514</b>	<b>-4 426</b>	<b>10 088</b>	<b>0</b>	<b>1 561 331</b>
Augmentation de capital	23 160						0		23 160
Variation des titres auto détenus			-916				0		-916
Emissions d'instruments de capitaux propres							0		0
Rémunération du 1er semestre 2015 des titres super subordonnés à durée indéterminée							0		0
Dividendes versés au 1er semestre 2015				-12 536			0		-12 536
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				39			0		39
Mouvements liés aux paiements en actions							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>23 160</b>	<b>0</b>	<b>-916</b>	<b>-12 497</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>9 747</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>-1 097</b>	<b>753</b>	<b>-344</b>		<b>-344</b>
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence							0		0
Résultat du 1er semestre 2015							0	46 332	46 332
Autres variations				145			0		145
<b>Capitaux propres au 30 juin 2015</b>	<b>289 666</b>	<b>201 898</b>	<b>-1 646</b>	<b>1 071 217</b>	<b>13 417</b>	<b>-3 673</b>	<b>9 744</b>	<b>46 332</b>	<b>1 617 211</b>
Augmentation de capital	7 838	-538					0		7 300
Variation des titres auto détenus			621				0		621
Emissions d'instruments de capitaux propres							0		0
Rémunération du 2nd semestre 2015 des titres super subordonnés à durée indéterminée							0		0
Dividendes versés au 2nd semestre 2015				39			0		39
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-839			0		-839
Mouvements liés aux paiements en actions							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>7 838</b>	<b>-538</b>	<b>621</b>	<b>-800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>7 121</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>1 242</b>	<b>-122</b>	<b>1 120</b>		<b>1 120</b>
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence							0		0
Résultat du 2nd semestre 2015							0	39 383	39 383
Autres variations				-308			0		-308
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>297 504</b>	<b>201 360</b>	<b>-1 025</b>	<b>1 070 109</b>	<b>14 659</b>	<b>-3 795</b>	<b>10 864</b>	<b>85 715</b>	<b>1 664 527</b>
Affectation du résultat 2015				85 714			0	-85 715	-1
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2016</b>	<b>297 504</b>	<b>201 360</b>	<b>-1 025</b>	<b>1 155 823</b>	<b>14 659</b>	<b>-3 795</b>	<b>10 864</b>	<b>0</b>	<b>1 664 526</b>
Augmentation de capital	3 626						0		3 626
Variation des titres auto détenus			-975				0		-975
Emissions d'instruments de capitaux propres							0		0
Rémunération du 1er semestre 2016 des titres super subordonnés à durée indéterminée							0		0
Dividendes versés au 1er semestre 2016				-11 745			0		-11 745
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle							0		0
Mouvements liés aux paiements en actions							0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>3 626</b>	<b>0</b>	<b>-975</b>	<b>-11 745</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>-9 094</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>2 342</b>	<b>-612</b>	<b>1 730</b>		<b>1 730</b>
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence							0		0
Résultat du 1er semestre 2016							0	45 085	45 085
Autres variations				16			0		16
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016</b>	<b>301 130</b>	<b>201 360</b>	<b>-2 000</b>	<b>1 144 094</b>	<b>17 001</b>	<b>-4 407</b>	<b>12 594</b>	<b>45 085</b>	<b>1 702 263</b>

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

## 6. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	1er semestre 2016	1er semestre 2015	31/12/2015
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>58 385</b>	<b>64 171</b>	<b>123 433</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4 584	3 413	7 188
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	23 064	14 064	20 122
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	17	26	-305
Résultat net des activités de financement			
Autres mouvements	571	-2 691	-10 300
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>28 236</b>	<b>14 812</b>	<b>16 705</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	187 536	183 019	-34 324
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-92 277	35 266	46 433
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-19 647	-58 591	-73 290
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-103 967	-38 451	-3 658
Dividendes reçus entreprises mises en équivalence			
Impôts versés	-14 884	-12 196	-41 630
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-43 239</b>	<b>109 047</b>	<b>-106 469</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>43 382</b>	<b>188 030</b>	<b>33 669</b>
<b>Flux liés aux participations</b>	<b>-50</b>	<b>0</b>	<b>-4 241</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-6 434</b>	<b>-3 061</b>	<b>-8 870</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-6 484</b>	<b>-3 061</b>	<b>-13 111</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (1)</b>	<b>-8 092</b>	<b>10 874</b>	<b>18 571</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>			
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>-8 092</b>	<b>10 874</b>	<b>18 571</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>			
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>28 806</b>	<b>195 843</b>	<b>39 129</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>93 331</b>	<b>54 202</b>	<b>54 202</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	51 788	53 844	53 844
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	41 543	358	358
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>122 137</b>	<b>250 045</b>	<b>93 331</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	44 522	48 416	51 788
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	77 615	201 629	41 543
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>28 806</b>	<b>195 843</b>	<b>39 129</b>

## 7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou au 30 juin 2016 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016. Celles-ci portent sur :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
<p><b>Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>IFRS 2 Paiement fondé sur des actions</u> Reformulation de la définition d'une condition d'acquisition de droits</li> <li>- <u>IFRS 3 Regroupements d'entreprises</u> Harmonisation sur la comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix ; évaluation à la juste valeur des compléments de prix éventuels</li> <li>- <u>IFRS 8 Secteurs opérationnels</u> Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs</li> <li>- <u>IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</u> Clarifications sur la méthode optionnelle de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles</li> <li>- <u>IAS 24 Information relative aux parties liées</u> Modification de la définition d'une partie liée</li> </ul>	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)	Oui  Oui  Oui  Non  Oui
<p><b>Amendement à IAS 19 Avantages du personnel</b></p> <p>Régimes à prestations définies : précision sur la comptabilisation des cotisations des membres du personnel qui se rattachent aux services rendus mais qui ne dépendent pas du nombre d'années de service</p>	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 <sup>er</sup> février 2015 (1)	Oui
<p><b>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 41 Agriculture</b></p> <p>Evaluation d'un actif biologique selon IAS 41 s'il ne correspond pas à une plante productrice</p>	23 novembre 2015 (UE 2015/2113)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Non
<p><b>Amendement à IFRS 11 Partenariats</b></p> <p>Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe selon IFRS 3 si les actifs acquis constituent un "business" au sens d'IFRS 3 et non un simple groupe d'actifs</p>	24 novembre 2015 (UE 2015/2173)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
<p><b>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</b></p> <p>Clarifications sur la méthode d'amortissement fondée sur le revenu (interdite sous IAS 16 et acceptable sous IAS 38)</p>	02 décembre 2015 (UE 2015/2231)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Améliorations des IFRS cycle 2012-2014 :</b></li> <li>- <u>IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente</u></li> </ul> <p>Précision sur les modifications apportées à un plan de cession lorsqu'un actif non courant destiné à être cédé doit être reclassé en actif non courant destiné à être distribué, et réciproquement</p>	15 décembre 2015 (UE 2015/2343)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui

- <u>IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir</u> Clarification sur le maintien d'implication continue aux contrats de services dont la rémunération dépend de la performance des actifs transférés Informations non obligatoires pour les arrêtés intermédiaires sur la compensation des actifs et passifs financiers		1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
- <u>IAS 19 Avantages du personnel</u> Précision sur le taux de rendement des obligations d'Etat utilisé pour l'actualisation de la dette actuarielle		1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
- <u>IAS 34 Information financière intermédiaire</u> Clarification sur l'emplacement possible des autres informations à fournir		1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
<b>Amendement à IAS 1 Présentation des états financiers</b> Objectif d'amélioration de la présentation d'informations	18 décembre 2015 (UE 2015/2406)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
<b>Amendement IAS 27 Etats financiers individuels</b> Autorisation à l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	18 décembre 2015 (UE 2015/2441)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Non

(1) Soit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans le Groupe.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et n'ont donc pas été appliquées par le Groupe au 30 juin 2016.

Cela concerne en particulier les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16.

La norme IFRS 9 Instruments Financiers publiée est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 devrait entrer en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Le Groupe s'est organisé pour mettre en œuvre cette norme dans les délais requis, en associant les fonctions comptables, finances et risques ainsi que l'ensemble des entités concernées. Dès début 2015, le Groupe a lancé des travaux de diagnostic des principaux enjeux de la norme IFRS 9. Les analyses ont prioritairement porté sur les changements induits par :

- Les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers ;

- La refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL). Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Elle repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

A ce stade de l'avancement du projet, le Groupe reste entièrement mobilisé sur la définition des options structurantes liées à l'interprétation de la norme. Parallèlement, le Groupe est entré dans une phase de déclinaison opérationnelle en vue du déploiement des premières évolutions d'architecture des systèmes d'information à partir du second semestre 2016.

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en même temps que l'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires. Elle remplacera les normes IAS 11, Contrats de construction, IAS 18, Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31, Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme IFRS 15 regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Une étude d'impact de la mise œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée au second semestre 2016. Néanmoins, en première analyse, le groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée en 2017 afin d'en évaluer les principaux enjeux.

Par ailleurs, trois amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe : il s'agit des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie à

IAS 12 Impôts sur le résultat, applicables au groupe Crédit Agricole au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ,tandis que l'amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ces dates seront confirmées après adoption de ces textes par l'UE.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité , les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.



# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

## Période du 1er janvier au 30 juin 2016

---

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Angers et Toulouse, le 1<sup>er</sup> août 2016

Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE  
  
Etienne DUBAIL

ERNST & YOUNG Audit  
  
Frank ASTOR